

Avis de constitution

SOCIETE « ALLOKO METAL PLUS SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9eme TRANCHE en
face de l'immeuble CGK, Lot 25, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 29/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALLOKO METAL PLUS SARL »

Objet : Ferronnerie ;
Evènementiel ;
Electricité ;
Menuiserie aluminium ;
Diverses prestations ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9eme TRANCHE en
face de l'immeuble CGK, Lot 25, Ilot 01

Dirigeant(s) M ALLOKO N'GORAN YAO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02760 du 18/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34206/GTCA/RC/2024 du 18/12/2024

